

compris dans une énumération de paroisses faite de la manière suivante : *Ecclesia de Maringuis, ecclesia de Sancto Cyrico, ecclesia de Valeylles*. Or, Saint-Cyr-les-Vignes se trouve situé précisément entre Maringe et Valeille, dont il est limitrophe, tandis que Saint-Cyr-de-Favières en est éloigné de quarante kilomètres.

SANCTUS MARTINUS DE NOALS (p. 129, note 9 et p. 244). — *Saint-Martin-en-Haut*, autrefois *Saint-Martin-Annaux* (Rhône) et non pas *Naux*, canton de Saint-Symphorien-de-Lay (Loire). L'église de Naux n'est point sous le vocable de saint Martin, mais sous celui de sainte Marguerite, et elle était déjà sous ce vocable en 1020, comme nous l'apprend la charte 682 de Savigny. D'ailleurs, *Saint-Martin-en-Haut* figure également sous le nom de *Sanctus Martinus de Noals*, dans le pouillé du diocèse de Lyon du XIII^e siècle. Nous pouvons suivre dans l'Obituaire les transformations qu'a subies le nom de ce village qui est appelé tantôt *Sanctus Martinus de Nuals*, tantôt *Sanctus Martinus Danoaus*, et enfin *Sanctus Martinus d'Annaux*, forme qui a été suivie jusqu'au siècle dernier (1).

SANCTUS PROJECTUS (p. 136, note 6). Ce nom ne peut s'appliquer à *Saint-Priest-en-Jarez* (Loire), où je ne sache pas que le Chapitre de Lyon ait jamais possédé aucun droit. Ce doit être *Saint-Priest, canton d'Heyrieu* (Isère), car le texte de l'Obituaire semble concerner une localité située au-delà du Rhône et non loin de Vénissieux.

SANCTUS SYMPHORIANUS (p. 129, note 8). — *Saint-Symphorien-sur-Coise*, autrefois *Saint-Symphorien-le-Châtel* (Rhône) et non *Saint-Symphorien-de-Lay* (Loire). Nous

(1) V. pp. 9, 102 et 187 de l'Obituaire.